

## La grande illusion environnementale de la Gestion des Déchets par Montpellier/District/ Agglomération/Métropole

Notre commune a subi 43 ans de nuisances qui ont été provoquées par le centre d'enfouissement technique des déchets sur le site du Thôt, une insulte à la nature par ses pollutions et une gestion irresponsable.

Aujourd'hui, avec Montpellier Métropole, ce sont cinquante années de promesses non tenues, une réduction des services et la continuité d'une mauvaise gestion qui est, par ailleurs, très onéreuse pour les foyers Lattois.

Le projet « AMETYST » a été porté par **Georges Frêche** (ancien président de l'agglomération), il se voulait exemplaire, tant en terme de traitement des déchets que de respect des riverains. Il était prévu au contrat une usine « **ZERO NUISANCE** » !!? :

**En réalité** : Elle a été construite à Montpellier, mais à quelques centaines de mètres de notre Commune. Cette réalisation s'est effectuée **Contre et Sans** tenir compte de l'avis des citoyens et associations environnementales indépendantes. C'est une usine de Méthanisation avec **Tri Mécano-biologique** la plus importante de France et dont nous n'avons ni le besoin ni les moyens financiers (report des coûts sur les ménages). Elle est construite en milieu urbain, alors qu'une telle implantation a toujours été fortement déconseillée et même bannie par l'AMIES (Association des médecins indépendants pour l'environnement et la santé publique).

**Le process TMB** : Lors de l'enquête publique, nous avons déjà la connaissance des nombreux problèmes avec les retours d'expériences d'autres usines d'Europe du procédé TMB. C'est un fiasco pour cette technologie expérimentale, dont les déboires sont inexorables.

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'élevait en 2009 à Montpellier à **141 euros** par habitant, contre **59 euros** en moyenne en France

**Voilà un aperçu que les Français ont vis-à-vis des usines de Méthanisation avec TMB :**

- La justice met fin au projet d'usine de méthanisation à Romainville (Avril 2013)
- L'action des riverains et des élus a permis d'obtenir l'abandon du projet d'usine TMB-méthanisation dans le Roannais (Septembre 2012)
- Le tribunal administratif de Pau annule l'Usine TMB Méthanisation de Bordères-sur-l'Echez (65, Tarbes). Le jugement du 15/12/2015 est une grande victoire pour tous les opposants aux Usines à poubelles TMB/Méthanisation de toute la France !
- Manifestation devant le Palais de Justice de La Roche-sur-Yon (85) en octobre 2013. Composts de TMB, la Justice s'en mêle.
- Incendie de l'usine de TMB/Méthanisation de Fos-sur-mer (Fév, 2014)
- Des odeurs et des mouches... les riverains de Biopôle à bout - Saint-Barthélemy-d'Anjou et à Montpellier... la survenance d'un incendie, en septembre 2010, dans l'atelier de déshydratation des digestats d'AMETYST...
- Les échecs d'AMETYST, en terme de performance environnementale entraînent des surcoûts importants : coût de traitement, mais aussi cout d'enfouissement, et enfin dédommagement (par des deniers publics) de l'industriel qui ne vend pas son digestat !
- **Montpellier** : Des magistrats pointent du doigt des dysfonctionnements du site Ametyst. Le coût du projet est passé de 57 M€ à 72 M€, soit une hausse de plus de 26 % en une seule année. . Sur les seuls travaux de mise en conformité la part de l'Agglo s'élève à 83,4 %. Le coût total de l'usine était de 87,9 M€ HT soit 105,1 M€ TTC en Mai 2011.

[http://www.dailymotion.com/video/xl3f3c\\_montpellier-ametyst-epinglee-par-le-rapport-de-la-cour-des-comptes\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xl3f3c_montpellier-ametyst-epinglee-par-le-rapport-de-la-cour-des-comptes_news)

**Monsieur MEUNIER, Maire de Lattes doit assumer ses responsabilités car il est coresponsable de la réalisation d'AMETYST et de la gestion des Déchets :**

- puisqu'il était Maire de Lattes et Vice-Président de l'Agglomération ;
- puisqu'il n'a rien fait pour qu'elle ne se réalise pas alors qu'il avait connaissance de l'information citoyenne et la liste des problèmes à venir si elle se réalisait ;
- alors que la majorité du Conseil Municipal était favorable à la construction de l'usine de Méthanisation, il s'expliquait dans le journal « le Midi Libre du 26 février 2006 en dénigrant les personnes qui avaient votés contre et qu'il était désolé que cet exercice de démocratie « l'avis favorable » n'aboutisse pas à l'unanimité sur notre Commune ;
- après l'augmentation de **166%** de la taxe des ordures ménagères en 2004, Il nous expliquait que c'était le prix à payer pour la fermeture du Thôt ;
- Vice Président, chargé de la Prévention et valorisation des déchets. Il a signé fin 2014, une DSP (Délégation de service public ) très avantageuse pour le délégataire avec le même prestataire pour **15 Millions d'euros** par an, et pour une durée de **10 ans** alors que cette usine de méthanisation n'a jamais répondu aux objectifs fixés par l'Agglomération. L'échec technique, financier et environnemental était prévisible, annoncé et démontré. Des déchets verts et/ou fermentescibles du tri citoyen sont mélangés avec les ordures ménagères. Une filière de gestion des déchets incompréhensible, coûteuse et Incompatible avec les objectifs de la Cop 21 ;
- une décharge de stockage de déchets ultimes de Castries qui pollue et une saturation prématurée des casiers ;
- les coûts affichés par Montpellier Métropole sont supérieurs à la moyenne nationale à qualité de service au moins équivalent, ce qui induit une surfacturation du service aux habitants concernés.

Alors que l'Etat affirme son soutien à la démarche zéro déchet, zéro gaspillage afin de mettre en œuvre une société économiquement et écologiquement viable et socialement innovante, que fait-on sur notre territoire ?

Lattes le 3 Février 2017

Jacky CHANTON